



Observation du Vieillessement

Brest métropole océane

TABLEAU DE BORD N°2

Octobre 2014



PRÉAMBULE

Le contrat de territoire entre le Conseil général du Finistère et Brest métropole océane comporte un volet social intégrant la problématique du vieillissement de la population. L'objectif est de mieux apprécier, à l'échelle de la Communauté urbaine brestoise, les effets de ce phénomène global sous un angle large et transversal. Si la notion de santé est importante et souvent abordée, la volonté est bien d'élargir le prisme de l'observation aux transformations sociologiques et aux nouveaux modes de vie des retraités afin de faire évoluer nos représentations des personnes âgées et de mieux les intégrer dans la cité.

Dans le cadre de cette observation du vieillissement, l'ADEUPa (agence d'urbanisme du Pays de Brest) réalise annuellement une étude qualitative portant sur un thème précis ainsi qu'un tableau de bord. Considérant la pluralité des acteurs existant dans ce domaine, l'un des enjeux est de mutualiser les données afin de produire de nouvelles analyses en créant un outil d'échange et d'analyse partagée.

Ce tableau de bord numéro 2 a pour but d'approfondir la connaissance sur les seniors de Brest métropole océane au regard des évolutions récentes et futures. Il permet de mieux comprendre les spécificités du vieillissement de la population de la communauté urbaine comparée au reste du territoire Finistérien. Des thématiques particulières sont abordées ici comme la pauvreté des seniors afin de mesurer plus précisément l'ampleur du phénomène. La question du logement est vue sous le prisme de la sous-occupation, questionnant particulièrement la gestion du parc locatif social.

Ce tableau de bord numéro 2 est enrichi par plusieurs données nouvelles. Leur mobilisation est le fruit d'un partenariat entre l'ADEUPa et la CARSAT (caisse d'assurance retraite), les directeurs d'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou de services d'aide à domicile de Brest métropole océane. Grâce aux partenaires, il est possible de connaître le sexe, l'âge et la durée d'hébergement en EHPAD, mais aussi la proportion de retraités du régime général ou bien le nombre d'heures d'utilisation d'une aide à domicile. L'acquisition et le traitement de ces données permettent de mieux comprendre le mode de vie des personnes de plus de 60 ans.

SOMMAIRE

1. DÉMOGRAPHIE DES 60 ANS ET PLUS	4
- Un habitant de Brest métropole océane sur cinq a 60 ans ou plus, contre un finistérien sur quatre... 4	
- Finistère : un vieillissement de la population particulièrement marqué dans le sud du département 5	
- Brest métropole océane : un vieillissement plus rapide en périphérie..... 7	
2. REVENUS ET PAUVRETÉ	8
- Un écart conséquent entre les revenus des 60-74 ans et ceux des 75 ans et plus	8
- 35 000 retraités du régime général à Brest métropole océane	9
- Un taux de pauvreté stable dans le Finistère.....	10
- Aides sociales : peu de bénéficiaires par rapport aux autres tranches d'âges	11
3. LOGEMENT	12
- Les seniors vivent dans de grands logements, souvent peu adaptés.....	12
4. UTILISATION DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE	14
- Une aide de confort, principalement pour les femmes.....	14
5. LES EHPAD ET LEURS RÉSIDENTS	16
- Environ 2600 places d'EHPAD à Brest métropole océane	16
- Des femmes bien plus nombreuses et qui séjournent plus longtemps	17
SOURCES ET PRÉCAUTIONS D'USAGE	18
SYNTHÈSE	19

1. DÉMOGRAPHIE DES 60 ANS ET PLUS

Un habitant de Brest métropole océane sur cinq a 60 ans ou plus, contre un finistérien sur quatre

Brest métropole océane est l'une des intercommunalités finistériennes où les seniors sont le moins représentés par rapport aux autres tranches d'âge bien qu'ils soient très nombreux. Du fait notamment de son caractère universitaire et de l'importance de son parc locatif, Brest accueille une part importante des moins de 30 ans. Ainsi, si la Communauté urbaine abrite 1/5^{ème} des finistériens de 60 ans ou plus, soit plus de 44 000 personnes, ils ne représentent que 21 % de sa population totale. Quimper communauté présente les mêmes caractéristiques mais de façon moins marquée.

Les intercommunalités périphériques de Brest métropole océane se démarquent également comme des territoires jeunes, familiaux. La part d'habitants de 60 ans ou plus n'y excède pas 25 % (Pays de Landerneau-Daoulas, Pays des Abers, Pays d'Iroise).

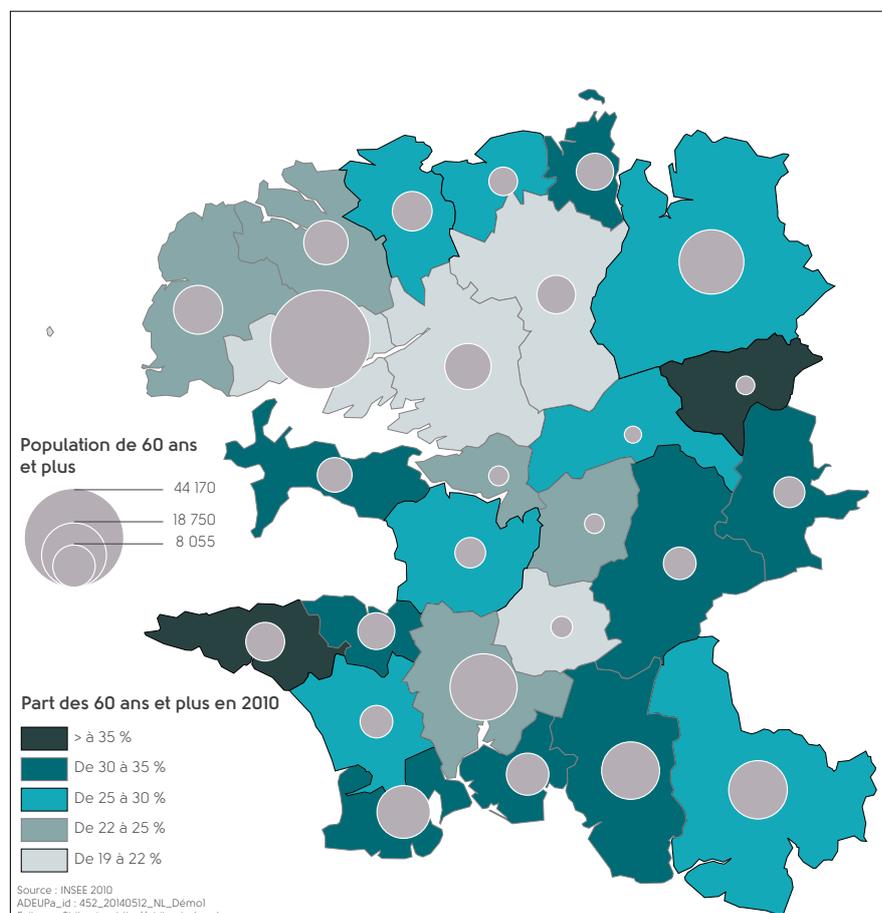
À l'inverse, les territoires ruraux (centre-Bretagne) et littoraux (sud Finistère, Presqu'île de Crozon) ont une part de seniors plus importante. Le Cap Sizun et les Monts d'Arrée sont particulièrement concernés : les seniors y représentent plus de 40 % de la population.

Au sein de Brest métropole océane, les contrastes entre communes et quartiers sont notables.

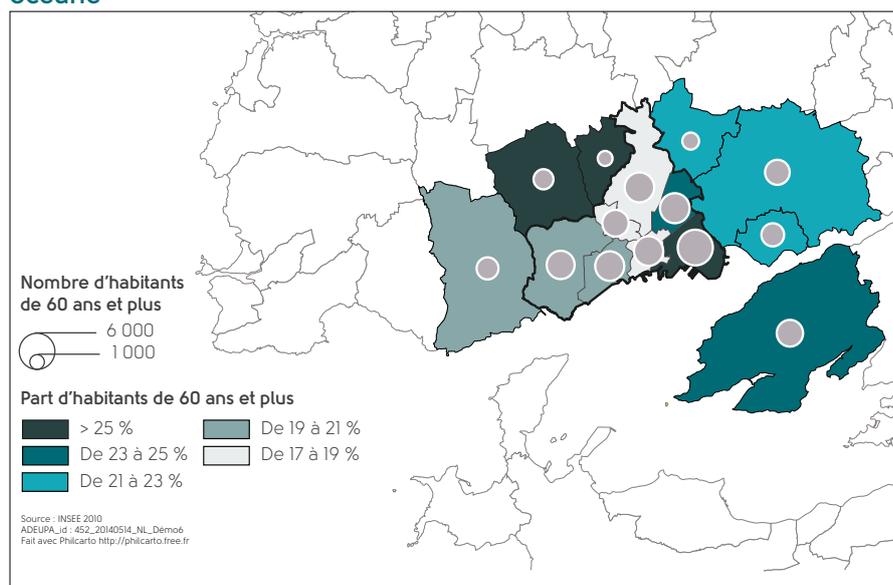
Le centre-ville brestois, constitué en grande partie de petits logements en location, est plus prisé des étudiants que des personnes âgées. À Bellevue par exemple, les 15-29 ans représentent 35 % des habitants, contre seulement 18 % pour les 60 ans et plus.

Bohars, Guilers ou encore le quartier de Saint-Marc à Brest présentent au contraire une population âgée proportionnellement plus importante (entre 25 et 31 %).

Répartition des habitants de 60 ans et plus en 2010 dans le Finistère



Répartition des habitants de 60 ans et plus en 2010 à Brest métropole océane



Un finistérien de 60 ans et plus sur cinq habite à Brest métropole océane

Des seniors moins représentés dans le centre-ville brestois

Finistère : un vieillissement de la population particulièrement marqué dans le sud du département

Entre 1999 et 2010, le nombre de finistériens âgés de 60 ans ou plus a augmenté de 15 %, ce qui est inférieur à la Bretagne et à la France métropolitaine (+20%). Cette moyenne départementale cache de fortes disparités géographiques.

Les intercommunalités centrales (Monts d'Arrée, Yeun Hellez, Haute Cornouaille...) ont par exemple connu une légère baisse de leur population de seniors, d'ue à un fort taux de mortalité, tandis que celles du Pays Fouesnantais et du Pays d'Iroise ont augmenté de plus de 30 %.

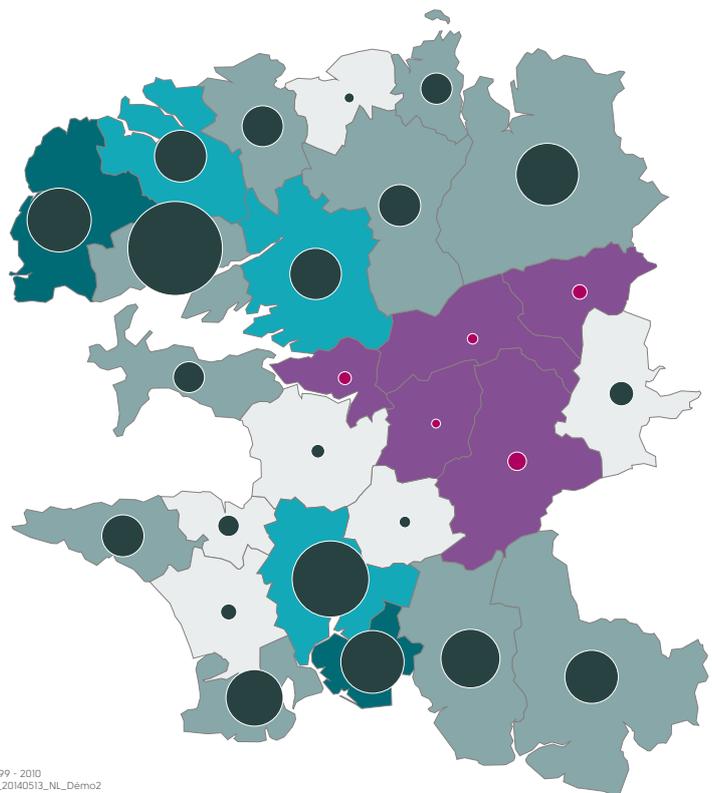
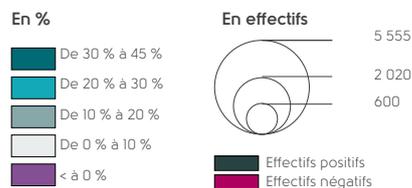
Avec une hausse de 14 %, soit 5 550 personnes supplémentaires, Brest métropole océane présente quant à elle une évolution proche de la moyenne départementale.

Bien que la part de seniors soit encore inférieure à la moyenne finistérienne dans les communautés de communes du Pays d'Iroise, du Pays des Abers et du Pays de Landereau-Daoulas, ces intercommunalités présentent une gérontocroissance (augmentation du nombre de seniors).

Évolution de la population de 60 ans et plus dans le Finistère entre 1999 et 2010

Entre 1999 et 2010

Evolution de la population âgée de 60 ans et plus



Source : INSEE 1999 - 2010
 ADEUPA_id : 452_20100513_NL_Démo2
 Fait avec Philcarto <http://philcarto.free.fr>

Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus a augmenté de 14 % dans l'agglomération brestoise entre 1999 et 2010



La part de finistériens de 60 ans et plus est passée de 24 à 26 %, mais, là encore, cette évolution de la proportion de seniors dans la population n'est pas homogène.

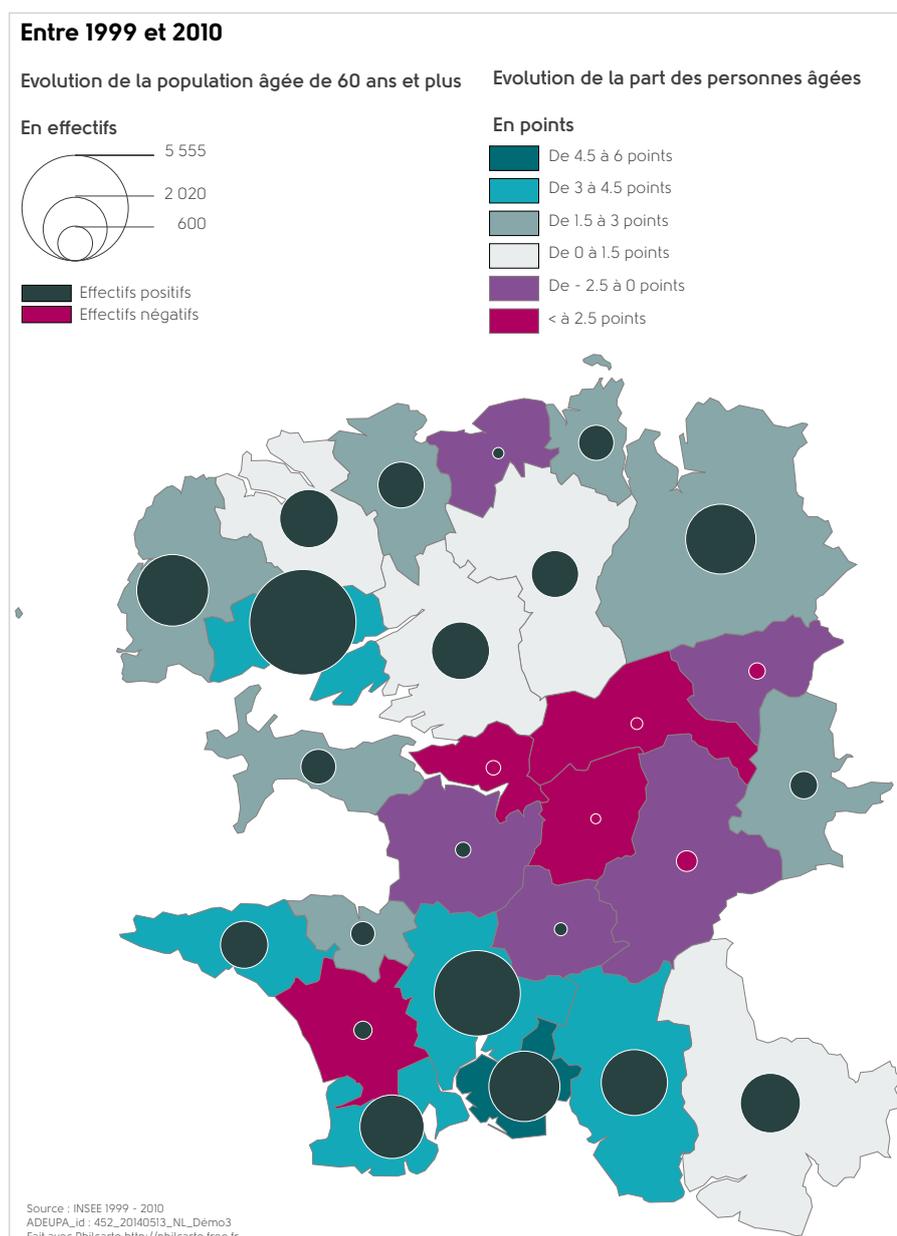
La part d'habitants de 60 ans et plus s'inscrit ainsi à la baisse dans les intercommunalités centrales présentant une gérontodécroissance. Mais cette baisse se retrouve également dans la Baie du Kernic, le Pays de Châteaulin, le Pays Glazik ou encore le Haut Pays Bigouden, malgré une légère hausse de leurs effectifs.

La progression de la part des seniors dans les communautés de communes périphériques de Brest métropole océane apparaît modérée par rapport à leur gérontocroissance. L'intercommunalité de Landerneau-Daoulas par exemple n'a vu sa population de 60 ans et plus n'augmenter que d'un point (de 19 à 20 %) malgré une évolution de + 20 % de son nombre de seniors.

Ces intercommunalités ont en effet connu une hausse globale importante de leur population depuis 1999, avec notamment l'arrivée de familles.



Évolution de la part de la population de 60 ans et plus dans le Finistère entre 1999 et 2010



Le sud Finistère combine quant à lui gérontocroissance et progression de la part des seniors dans la population. Le Pays Fouesnantais est particulièrement concerné : son nombre d'habitants de 60 ans et plus a augmenté de 44 % entre 1999 et 2010, passant ainsi de 25 à 30 % de sa population totale.

Enfin, si Brest métropole océane a connu une évolution plutôt modérée de son nombre de seniors par rapport aux communautés de communes adjacentes, leur représentation dans la population totale a néanmoins augmenté de 3 points entre 1999 et 2010.

La part de personnes âgées de 60 ans ou plus a augmenté de 3 points dans l'agglomération brestoise entre 1999 et 2010, passant de 18 à 21 %

Brest métropole océane: un vieillissement plus rapide en périphérie

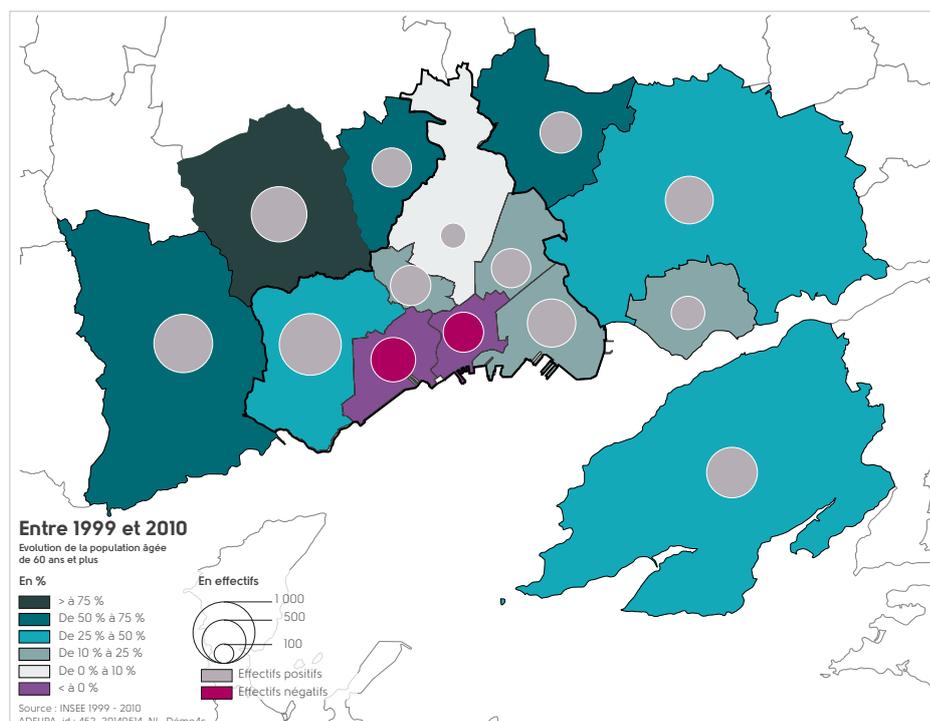
Au sein de la communauté urbaine, la ville centre se démarque par un vieillissement moins rapide que dans les communes périphériques. Les quartiers du Centre et de Quatre-Moulins ont même « rajeuni », leur population de 60 ans et plus ayant diminué respectivement de 10 et 12 %. Seul le quartier de Saint-Pierre présente une hausse conséquente de son nombre de seniors (+ 37 %).

Les communes à l'ouest de l'agglomération sont celles où le vieillissement de la population est le plus marqué. Bohars, Plouzané et Guilers ont vu leur nombre d'habitants de 60 ans et plus s'accroître de plus de 60 % entre 1999 et 2010 (jusqu'à 76 % pour Guilers). À l'inverse, la population senior du Relecq-Kerhuon n'a augmenté que de 14 %.

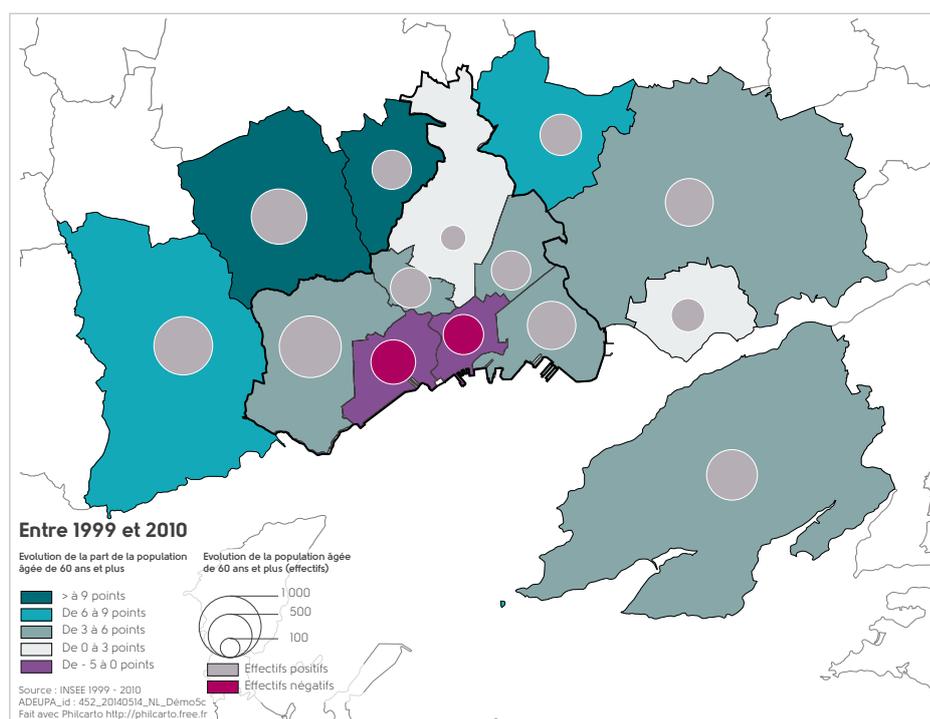
L'évolution de la part des personnes âgées dans la population est semblable : elle a augmenté de 10 points à Guilers, contre 3 points « seulement » au Relecq-Kerhuon.

Ainsi, dans la communauté urbaine, Guilers est la commune ayant connu la plus forte progression de sa population âgée entre 1999 et 2010

Évolution de la population de 60 ans et plus dans Brest métropole océane entre 1999 et 2010



Évolution de la part de la population de 60 ans et plus dans Brest métropole océane entre 1999 et 2010



À Bohars, les seniors représentent 31 % de la population en 2010, contre 20 % en 1999

2. REVENUS ET PAUVRETÉ

Un écart conséquent entre les revenus des 60-74 ans et ceux des 75 ans et plus

Dans toutes les intercommunalités du Finistère, le revenu médian des 60-74 ans est toujours supérieur à celui des 75 ans plus. Une part plus importante de femmes ayant travaillé ainsi que davantage de cadres et professions intellectuelles supérieures expliquent que les jeunes retraités disposent de retraites généralement supérieures à celles de leurs aînés.

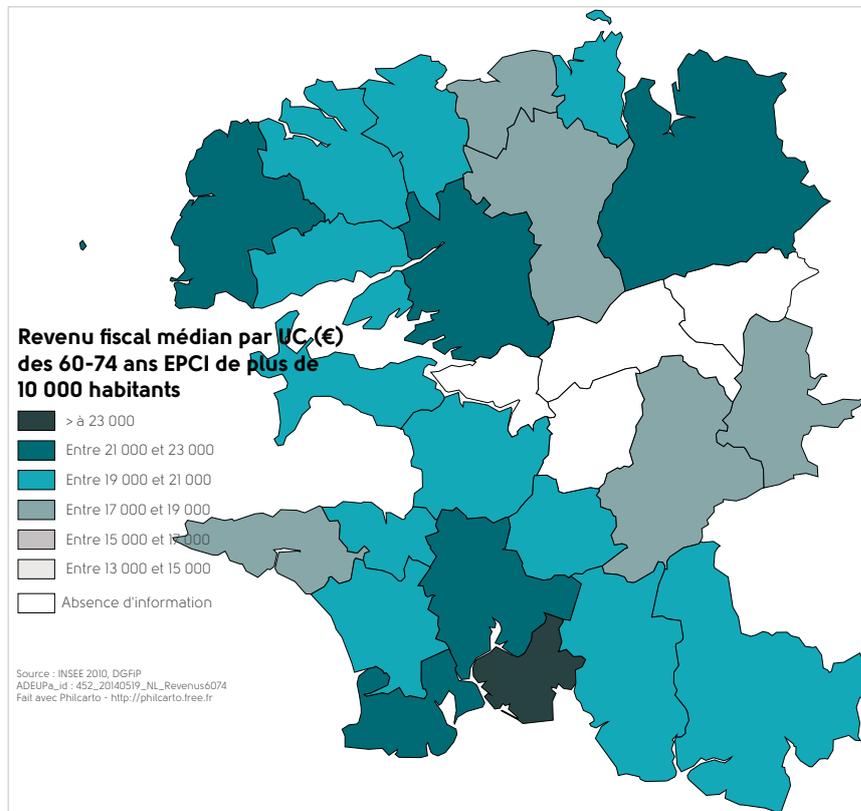
Le revenu médian des 60-74 ans de Brest métropole océane se situe dans la moyenne Finistérienne : entre 19 000 et 21 000 euros annuels.

Dans le Pays de Brest, particulièrement dans les communautés de communes du Pays d'Iroise et du Pays de Landerneau-Daoulas, le revenu médian des 60-74 ans est un peu supérieur. Il est inférieur dans les communautés de communes de la Baie du Kernic et du Pays de Landivisiau. Concernant le sud Finistère, ce sont les seniors du Pays Fouesnantais qui ont les revenus les plus élevés : plus de 23 000 euros par an.

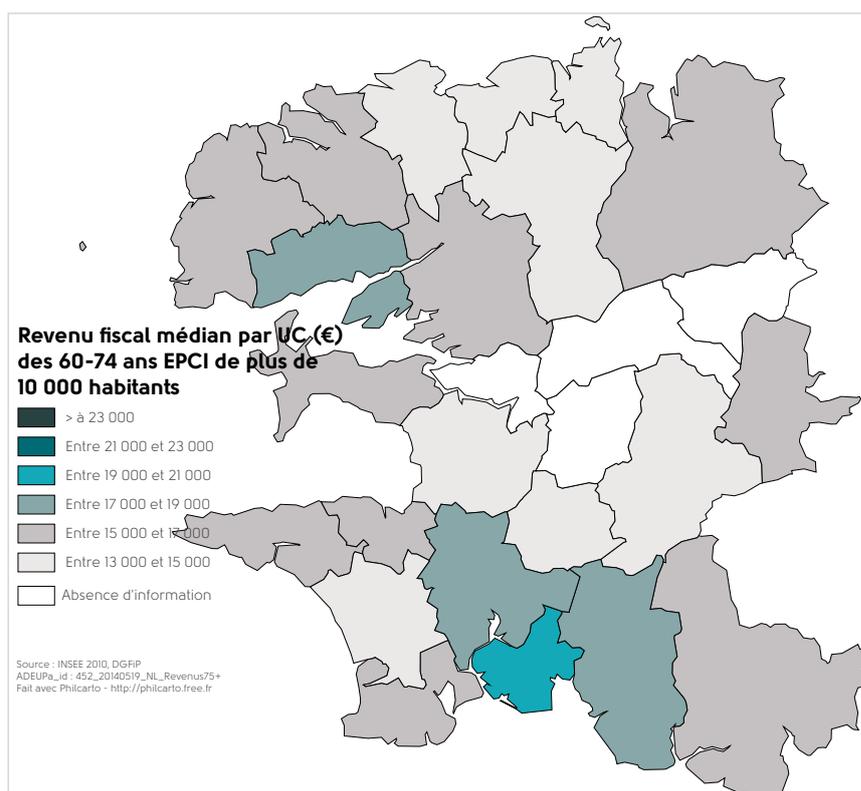
À Brest métropole océane, Quimper Communauté et les communautés de communes de Concarneau Cornouailles et surtout du Pays Fouesnantais, le revenu médian des 75 ans et plus est supérieur à 17 000 euros. Partout ailleurs en Finistère, il est inférieur. Les espaces urbanisés sont moins concernés par la pauvreté des 75 ans et plus.

Dans une majorité des intercommunalités du Finistère, le revenu médian des 60-74 ans est supérieur à 19 000 € alors que ce seuil n'est généralement pas atteint chez les 75 ans et plus

Revenus fiscaux médians des 60-74 ans en 2010 – Finistère, intercommunalités de plus de 10 000 habitants



Revenus fiscaux médians des 75 ans et plus en 2010 – Finistère, intercommunalités de plus de 10 000 habitants



35 000 retraités du régime général à Brest métropole océane

Près de 80% des habitants de Brest métropole océane bénéficient d'une retraite du régime général de la Carsat. Cela signifie que 80% des habitants ont été salariés de secteur privé au moins une fois dans leur vie. Ce taux prend en compte les poly-pensionnés (personnes qui bénéficient aussi d'un régime de retraite spécial car ayant travaillé dans l'administration ou dans l'agriculture ou comme indépendant, commerçant, etc), ce qui explique qu'il soit si élevé. 19 000 personnes, soit 57% des retraités de la Carsat sont monopensionnés : elles ont toujours été salariées du privé.

À Plouzané et Guipavas, plus de 85% des habitants de plus de 60 ans sont retraités du régime général mais ils ne sont que 52% et 54% à être monopensionnés. C'est à Brest que le taux de monopensionné est le plus élevé : 60%.

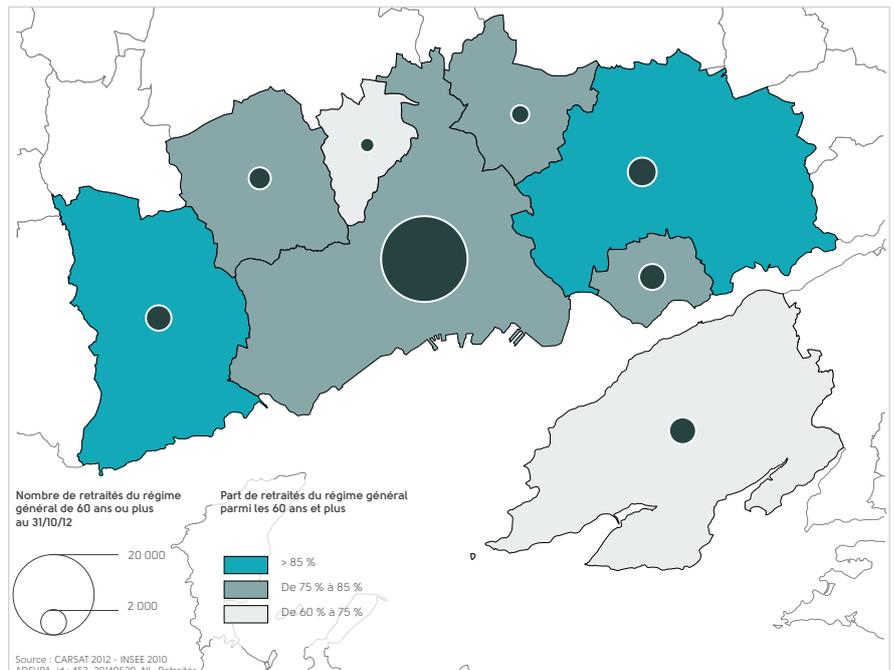
Parmi les retraités de la Carsat, les titulaires du minimum vieillesse sont peu nombreux : environ 1 000 personnes, soit 2,9%. C'est à Brest, Plougastel-Daoulas et Bohars que leur part est la plus élevée avec respectivement 3,9%, 1,5% et 1,3%. Dans toutes les autres communes de l'agglomération le taux de titulaires du minimum vieillesse est inférieur à 1%.

Dans toutes les communes sauf au Relecq-Kerhuon, le nombre (et la part) de personnes exonérées de contribution sociale généralisée CSG (donc ayant des ressources au dessous d'un certain plafond) est plus important que celui des bénéficiaires d'une pension de réversion. Cela s'explique probablement par un montant plus élevé des pensions de réversion dans cette commune.

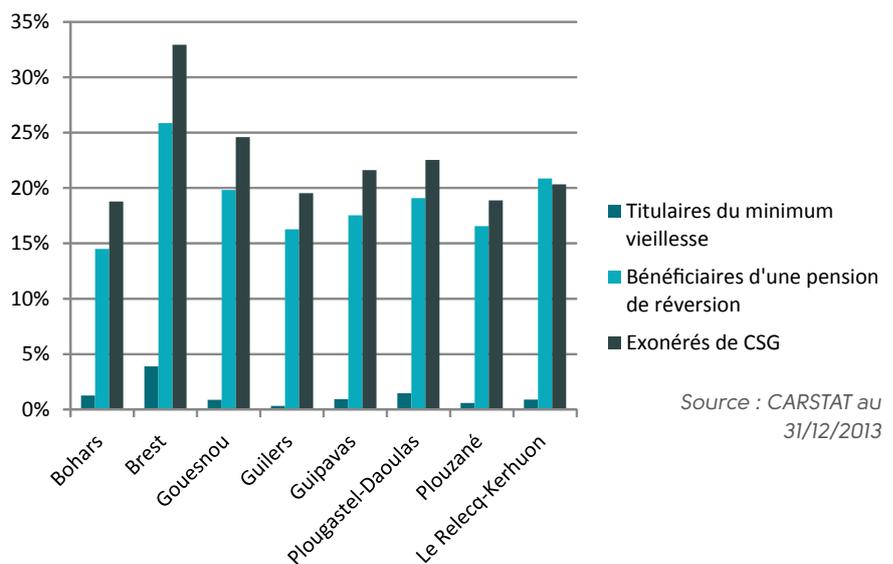
En raison des plafonds relativement hauts, entre 18% et 34% de personnes sont exonérées de CSG. Les bénéficiaires d'une pension de réversion représentent entre 14% et 26%.

Près de 80 % des habitants de Brest métropole océane de 60 ans et plus sont retraités du régime général

Retraités du régime général de plus de 60 ans au 31/12/2013



Part des titulaires du minimum vieillesse, des bénéficiaires d'une pension de réversion et des exonérés de CSG parmi les retraités du régime général au 31/12/2013



À Brest, un tiers des retraités sont exonérés de CSG

Un taux de pauvreté stable dans le Finistère

Dans le Finistère, la tranche d'âge affichant le plus faible taux de pauvreté est celle des 60-74 ans. Au contraire, les 75 ans et plus se situent en moyenne haute, juste en dessous de 14 % de la population concernée. Seuls les moins de 30 ans affichent un taux de pauvreté plus élevé.

Le taux de pauvreté des 60 ans et plus est le seul qui n'a pas augmenté depuis 2006 : il a chuté pour les 75 ans et plus et il est resté stable pour les 60-74 ans (mise à part une très légère hausse pendant la crise de 2008). Les revenus des seniors étant moins dépendants de l'emploi, la crise les a moins affectés.

Le taux de pauvreté des plus de 60 ans chute depuis 2008 dans tous les dé-

partements bretons mais de manière moins significative dans le Finistère. Il est resté stable entre 2009 et 2010.

Au vu de ces éléments, il est difficile de parler de pauvreté ou de précarité pour les seniors. Ce phénomène existe mais il reste marginal pour les plus de 60 ans tandis qu'il est bien plus important pour les autres tranches d'âge, notamment les jeunes. En revanche, l'arrivée progressive de nouvelles générations de seniors ayant passé une partie de leur vie au revenu de solidarité active (RSA), avec un parcours professionnel chaotique, risque d'accroître le phénomène de précarité des seniors à l'avenir.

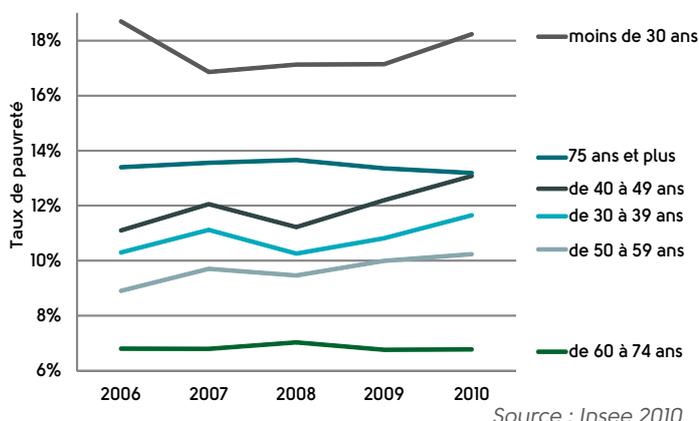
Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport aux revenus de l'ensemble de la population. En Europe, le seuil de 60 % du revenu médian est privilégié.

En 2014, ce seuil est de 977 € par mois en France.

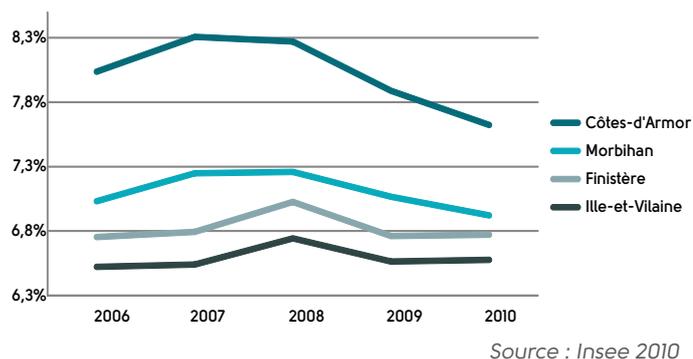
Évolution du taux de pauvreté dans le Finistère selon l'âge du référent du ménage fiscal



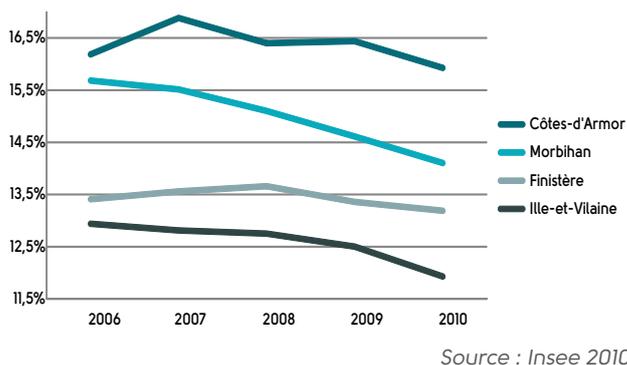
En 2010, 13 % des finistériens de 75 ans et plus vivent sous le seuil de pauvreté

Le taux de pauvreté des personnes âgées est relativement stable dans le Finistère tandis qu'il baisse dans la plupart des autres départements bretons

Évolution du taux de pauvreté des seniors de 60-74 ans dans les départements bretons



Évolution du taux de pauvreté des seniors de 75 ans et plus dans les départements bretons



Aides sociales : peu de bénéficiaires par rapport aux autres tranches d'âges

Les personnes de 60 ans et plus bénéficiaires d'aides sont peu nombreuses par rapport aux ménages d'actifs. Ils représentent 3% des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), 5% des bénéficiaires du fond de solidarité pour le logement (FSL) et 5% des bénéficiaires des aides exceptionnelles.

Cela peut s'expliquer en partie par le niveau de revenus plus élevé des 60-

74 ans mais aussi par le fort taux de propriétaires occupants des 60 ans et plus (le logement étant le premier poste de dépense des Français). La part importante de propriétaires occupants explique que peu de seniors bénéficient du FSL.

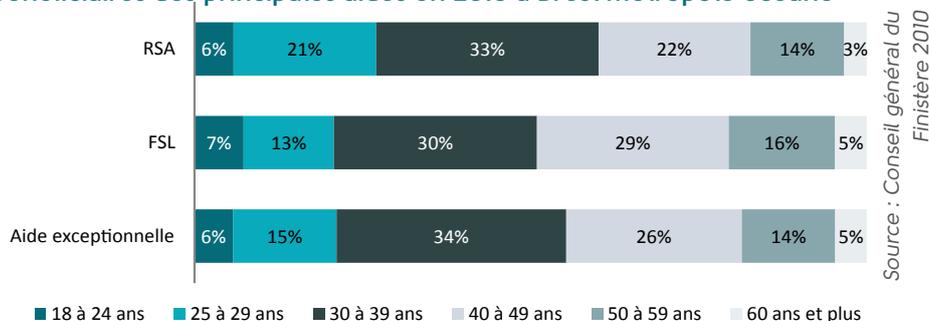
Si les seniors peuvent bénéficier du RSA sans limite d'âge, ils touchent généralement l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) dès 65 ans. Son montant est près de deux fois supérieur.

Parmi les seniors, plus de 93% des bénéficiaires d'aides ont moins de 75

ans. Sur 79 personnes de plus de 60 ans ayant bénéficié du FSL en 2011 à Brest, seulement 6 avaient 75 ans et plus. Comment expliquer ce phénomène, sachant que cette tranche d'âge dispose d'un revenu médian inférieur ?

Il est possible que la tranche d'âge 60-74 ans soit plus prompte à recourir aux aides existantes que les 75 ans et plus, du fait peut-être, d'une meilleure connaissance des dispositifs (liée à l'utilisation d'internet). Ou alors tout simplement une volonté de « se débrouiller seul » pour les plus âgés ?

Bénéficiaires des principales aides en 2010 à Brest métropole océane



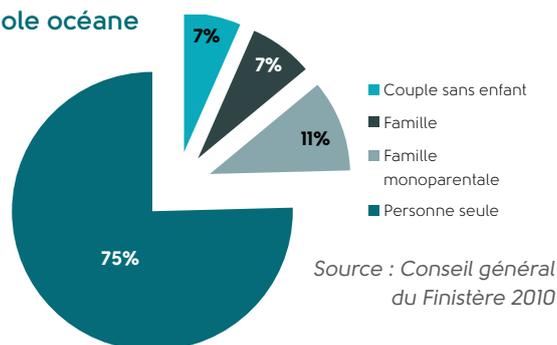
Les personnes seules particulièrement aidées

Les personnes seules représentent entre 55% et 80% des bénéficiaires d'aides. Il est cependant intéressant de noter que les familles, y compris monoparentales, représentent plus de 10% des ménages aidés (quelle que soit l'aide).

18% des bénéficiaires du RSA de 60 ans et plus vivent avec des enfants à charge. Les remariages et les naissances tardives expliquent en partie ce phénomène. Mais ce n'est pas la seule raison. La croissance du chômage, en particulier chez les jeunes, crée une vague de retour au domicile parental.

Alors que les femmes (tous âges confondus) sont plus nombreuses à bénéficier d'aides, les hommes sont plus nombreux à bénéficier du RSA pour les plus de 60 ans. Comment expliquer cette différence ? Peut-être une part plus importante d'hommes soutenus par les services sociaux depuis plusieurs années (comme les sans-abris) ? Peut-être également, les femmes de plus de 60 ans sont-elles plus réticentes à solliciter les services sociaux que leurs cadettes ?

Répartition des bénéficiaires du RSA de 60 ans et plus selon la structure familiale à Brest métropole océane



Répartition des bénéficiaires d'aides selon le sexe à Brest métropole océane

	Toutes tranches d'âge		60 ans et plus	
	Nombre	Part	Nombre	Part
FSL				
Femmes	953	63%	30	45%
Hommes	563	37%	36	55%
Aide exceptionnelle				
Femmes	2251	61%	114	59%
Hommes	1448	39%	78	41%
RSA				
Femmes	3903	53%	110	45%
Hommes	3425	47%	134	55%

Source : Conseil général du Finistère 2010

3. LOGEMENT

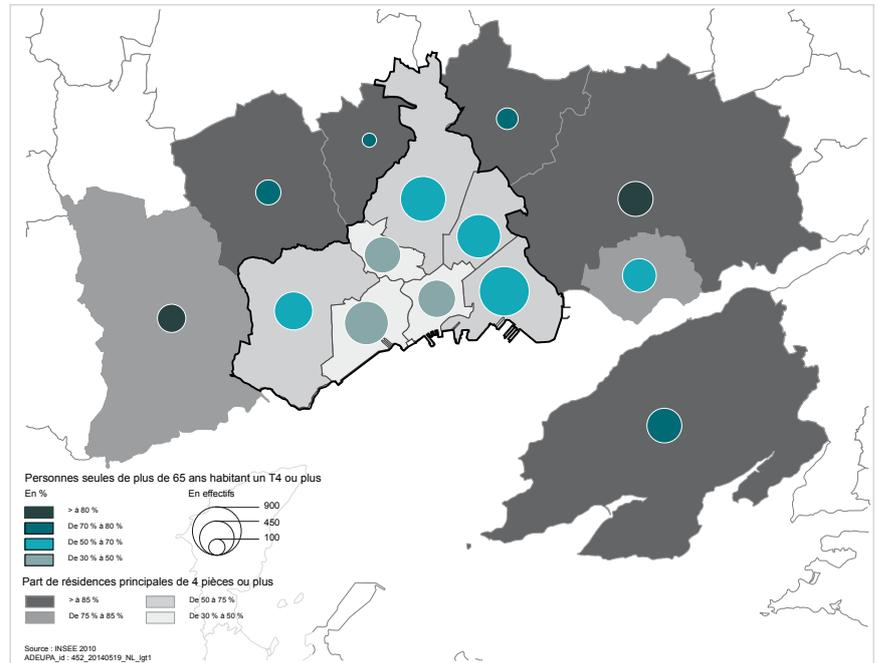
La grande majorité des seniors vivent dans de grands logements, souvent peu adaptés

69% des personnes de plus de 65 ans vivent dans de grands logements, le plus souvent en maison. C'est à Bohars que cette proportion est la plus élevée (88%) et à Brest qu'elle est la plus faible (63%). Hormis à Brest, plus de 75% du parc de logements sont des 4 pièces et plus, ce qui explique cette part si élevée de personnes de plus de 65 ans vivant dans un grand logement.

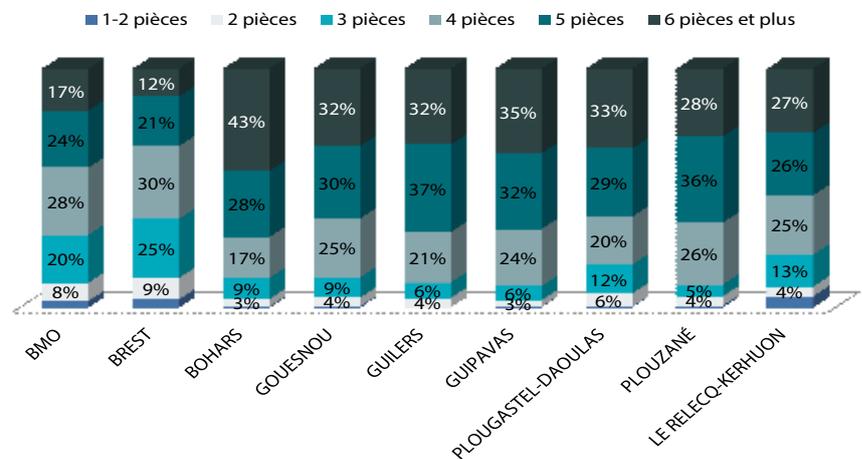
Beaucoup de seniors vivent seuls dans ces grands logements : ils sont plus de 70%, sauf à Brest et au Relecq-Kerhuon. Dans les quartiers Centre, Bellevue et Quatre-Moulins, ils sont moins de 50%. La typologie des logements explique une fois encore ce phénomène puisque moins de 50% des logements sont de type 4 ou plus.

La part de personnes vivant seules croît avec l'avancée en âge. Ce taux est plus élevé à Brest que dans les autres communes de Brest métropole océane. Le nombre de seniors vivant dans de grands logements corrélé à une part importante de personnes vivant seules accentue le phénomène de sous-occupation des logements. Cette question est particulièrement importante dans le parc social car les seniors occupent fréquemment des logements normalement destinés à des familles avec enfants.

Nombre et part de personnes de plus de 65 ans vivant dans un T4 ou plus



Nombre de pièces des logements des ménages de 65 ans et plus



Dans le parc social de Brest métropole océane :

- 15 572 logements dont
- 6 740 logements de 4 pièces ou plus dont
- 1 242 logements occupés par des seniors seuls ou en couple

18% des logements de 4 pièces ou plus du parc social sont sous-occupés par des seniors seuls ou en couple

Part de personnes vivant seules selon l'âge

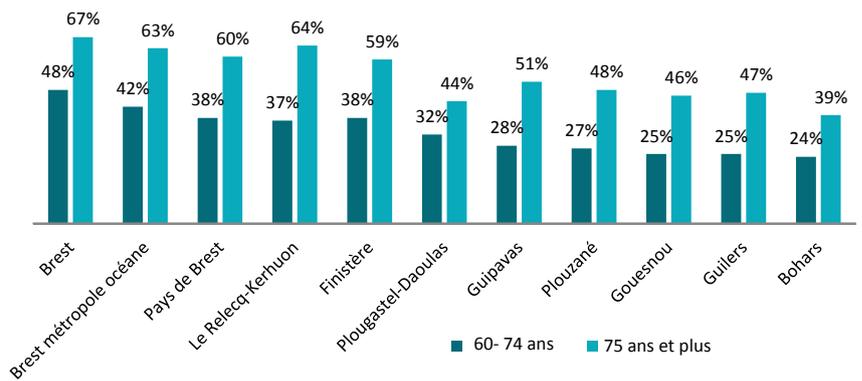




Photo : Benjamin Deroche - Brest métropole océane

Moins de la moitié des seniors de plus de 60 ans qui vivent en appartement dispose d'un ascenseur. Les appartements équipés d'un ascenseur ne représentent que 43% des logements collectifs. Les escaliers forment la première contrainte à l'adaptabilité des logements puisque quelques marchent peuvent constituer un obstacle infranchissable à un senior en perte d'autonomie.

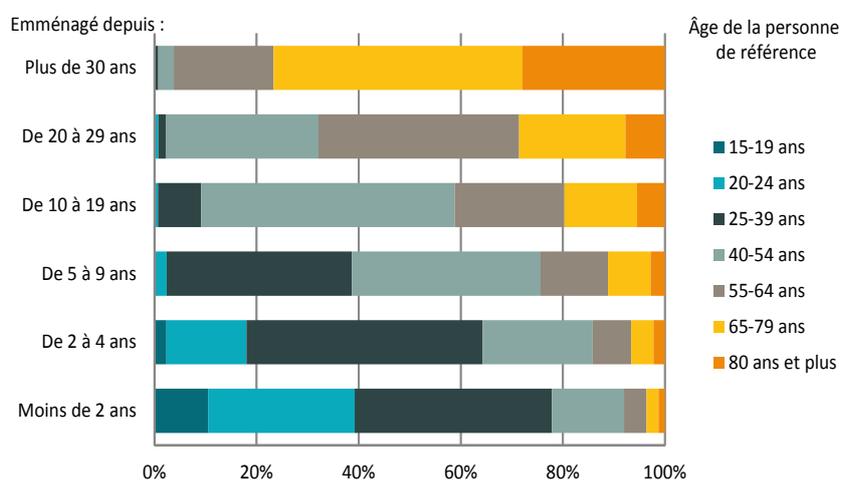
Même si la mobilité résidentielle décroît avec l'âge, 11% des 65 ans et plus ont emménagé dans leur logement il y a moins de 10 ans. Dans la même période, 22% des 55 ans et plus ont déménagé. Une mobilité des seniors existe. Le passage à la retraite constitue probablement la première cause de changement de domicile passé 55 ans.

Nombre et part de personnes déclarant vivre en appartement (RDC compris) selon la présence ou non d'un ascenseur.

	Nb total d'appartements	Part d'appartements avec ascenseur	Part de 65 ans et plus vivant en appartement avec ascenseur
Brest Métropole Océane	63 389	29%	41%
Bohars	126	0%	0%
Brest	59 598	30%	42%
Gouesnou	296	8%	0%
Guilers	231	5%	21%
Guipavas	667	0%	0%
Plougastel-Daoulas	501	6%	19%
Plouzané	736	40%	22%
Le Relecq-Kerhuon	1 236	5%	17%

Source : Insee, fichier détail logements 2010

Ancienneté d'emménagement selon l'âge de la personne de référence



Source : Insee, fichier détail logements 2010

Moins de la moitié des seniors de plus de 60 ans qui vivent en appartement disposent d'un ascenseur.

4. UTILISATION DES SERVICES D'AIDE A DOMICILE

Une aide de confort, principalement pour les femmes

1 332 personnes de plus de 60 ans font appel à Archipel. Ces données ne sont pas représentatives de l'ensemble des seniors utilisant les services d'une aide à domicile mais elles permettent d'appréhender une partie des utilisateurs. Ces données seront complétées dans le tableau de bord numéro 3.

45% des personnes ayant recours à une aide à domicile l'utilise moins de 9h par mois. Cela correspond très certainement à 2 heures de ménage par semaine. Il s'agit donc là d'une aide de confort. Cependant, environ 30% des personnes utilisent plus de 17h par mois d'aide à domicile. Il s'agit là d'une prestation qui dépasse l'APA et correspondrait davantage à une prestation de compensation du handicap (PCH).

Plus de la moitié des personnes utilisant plus de 20h d'aide à domicile par mois ont entre 80 et 93 ans, ce qui laisse penser qu'il s'agit d'une perte d'autonomie importante probablement liée à l'âge.

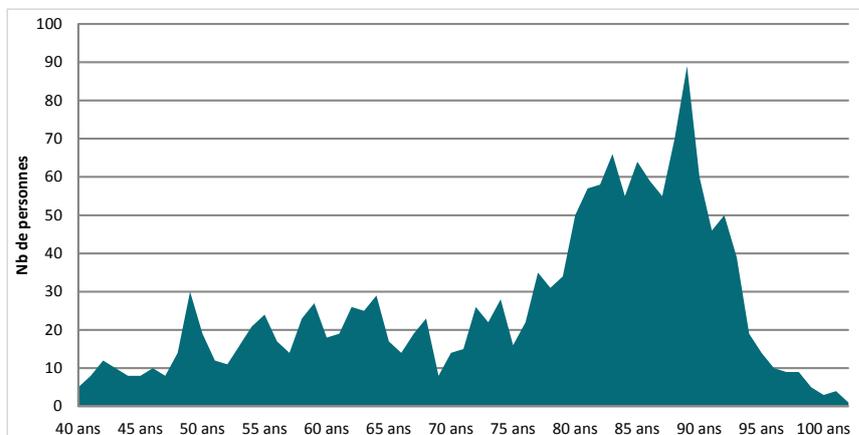
Les deux principaux services de facturations sont l'APA et le paiement direct par le client. Environ la moitié des personnes ne bénéficient pas d'aide. Est-ce par non connaissance des aides existantes ou parce qu'elles n'entrent pas dans les critères d'obtention ? Les données disponibles ne permettent pas de trancher.

Répartition du nombre d'heures mensuelles de services d'aide à domicile utilisées par plus de 60 ans

Organisme facturation	Nb de personnes par organisme
APA	540
Paiement direct particulier	509
Aide sociale	259
PCH	131
CNMSS	44
CNRACL	41
ASA	40
Garde itinérante	30
Mutuelle	29
MGEN CESU	22
MSA	14
RSI	13

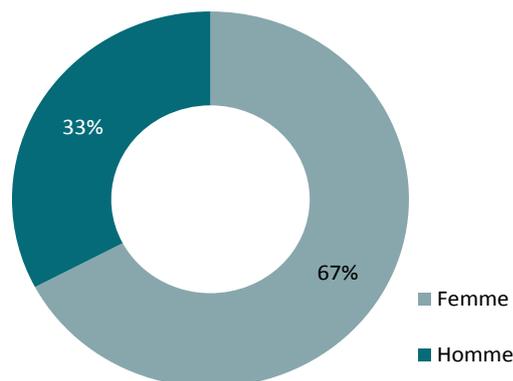
Source : Archipel 2013

Répartition des bénéficiaires d'une aide à domicile selon l'âge (plus de 40 ans)



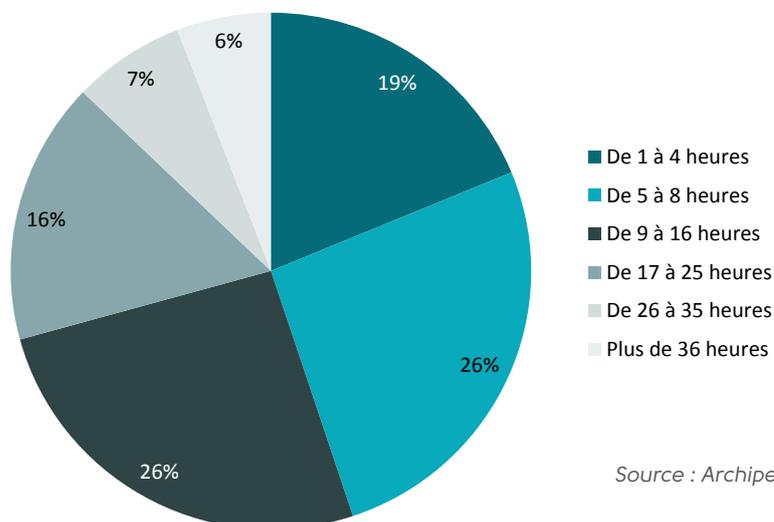
Source : Archipel 2013

Répartition par sexe des personnes de plus de 60 ans bénéficiant d'une aide à domicile



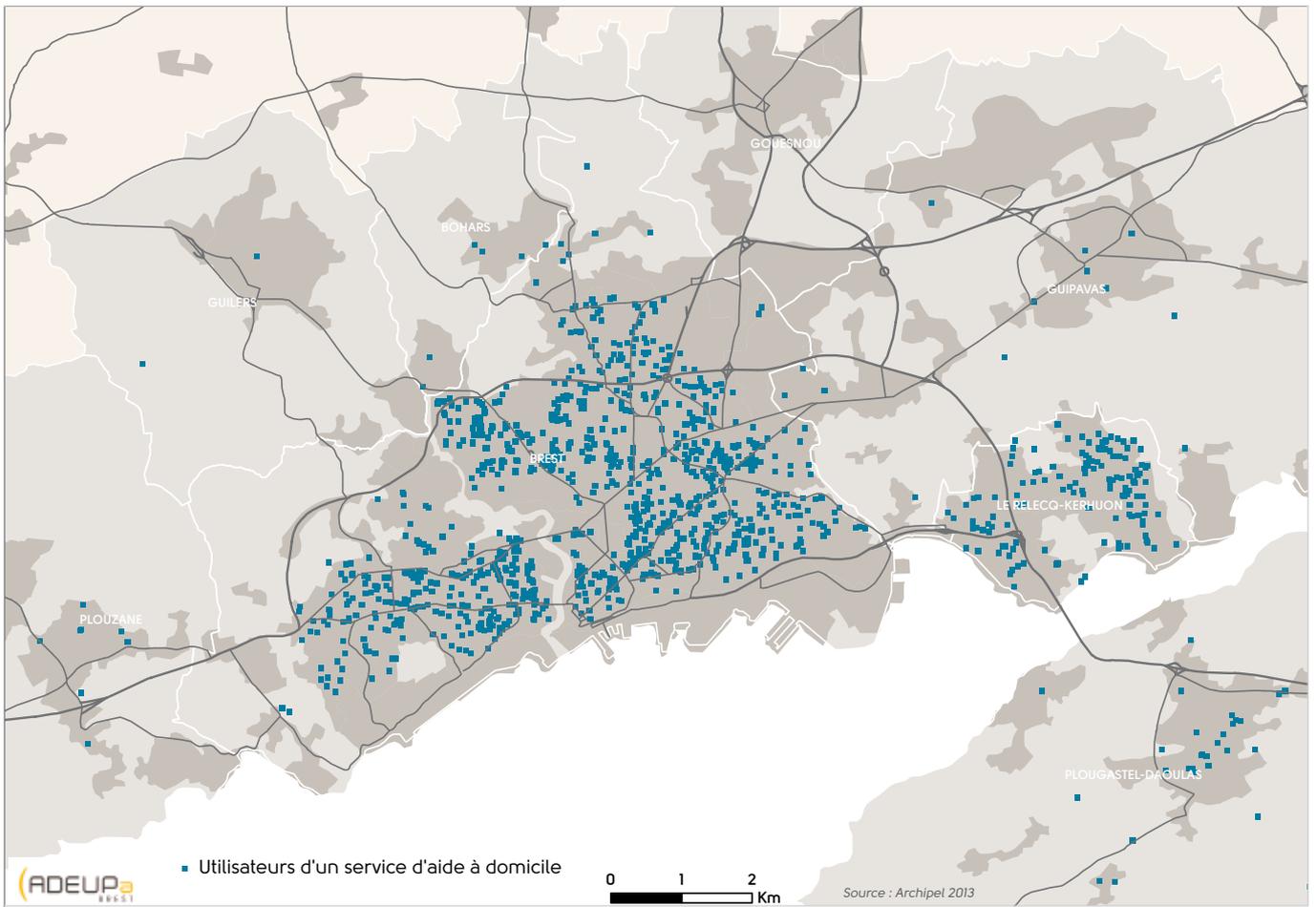
Source : Archipel 2013

Répartition du nombre d'heures mensuelles de services d'aide à domicile pour les personnes de plus de 60 ans



Source : Archipel 2013

Répartition des bénéficiaires d'une aide à domicile d'Archipel de plus de 60 ans



5. LES EHPAD ET LEURS RÉSIDENTS

Environ 2 600 places en EHPAD

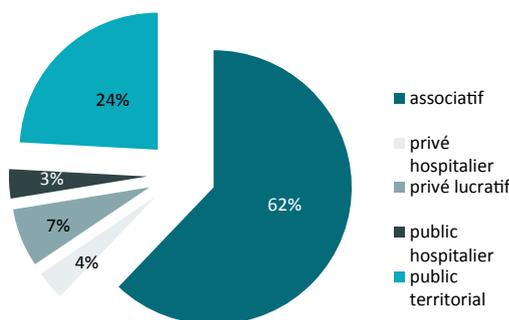
Brest métropole océane compte 29 établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes. 62% des établissements ont le statut d'association. En revanche, ils ne représentent que 54% du nombre de places d'EHPAD. Le CHU de Brest, réparti sur 3 sites (Bohars, Guilers et Brest), propose 18% des places de la communauté urbaine avec plus de 300 lits. Les EHPAD associatifs ou publics territoriaux comptent généralement autour de 70-80 places.

Le tarif journalier global est d'un peu moins de 49€ en moyenne pour les établissements habilités à l'aide sociale en 2013. Les accueils de jours sont facturés en moyenne 32€ la journée.

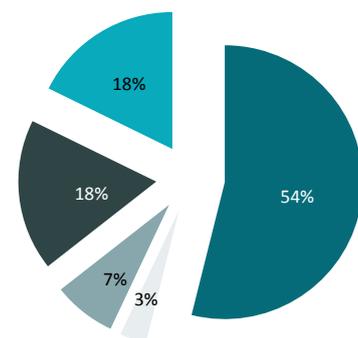
Le GIR moyen pondéré (GMP) des établissements de Brest métropole océane (qui indique le degré de dépendance) est légèrement inférieur à celui du Finistère.

29 EHPAD à Brest métropole océane pour environ 2 600 places
 Les deux tiers des EHPAD ont entre 60 et 90 places
 GIR moyen pondéré (GMP) en 2013 : 651 (compris entre 488 et 810), contre 670 pour le Finistère

Répartition du nombre d'EHPAD selon le statut juridique

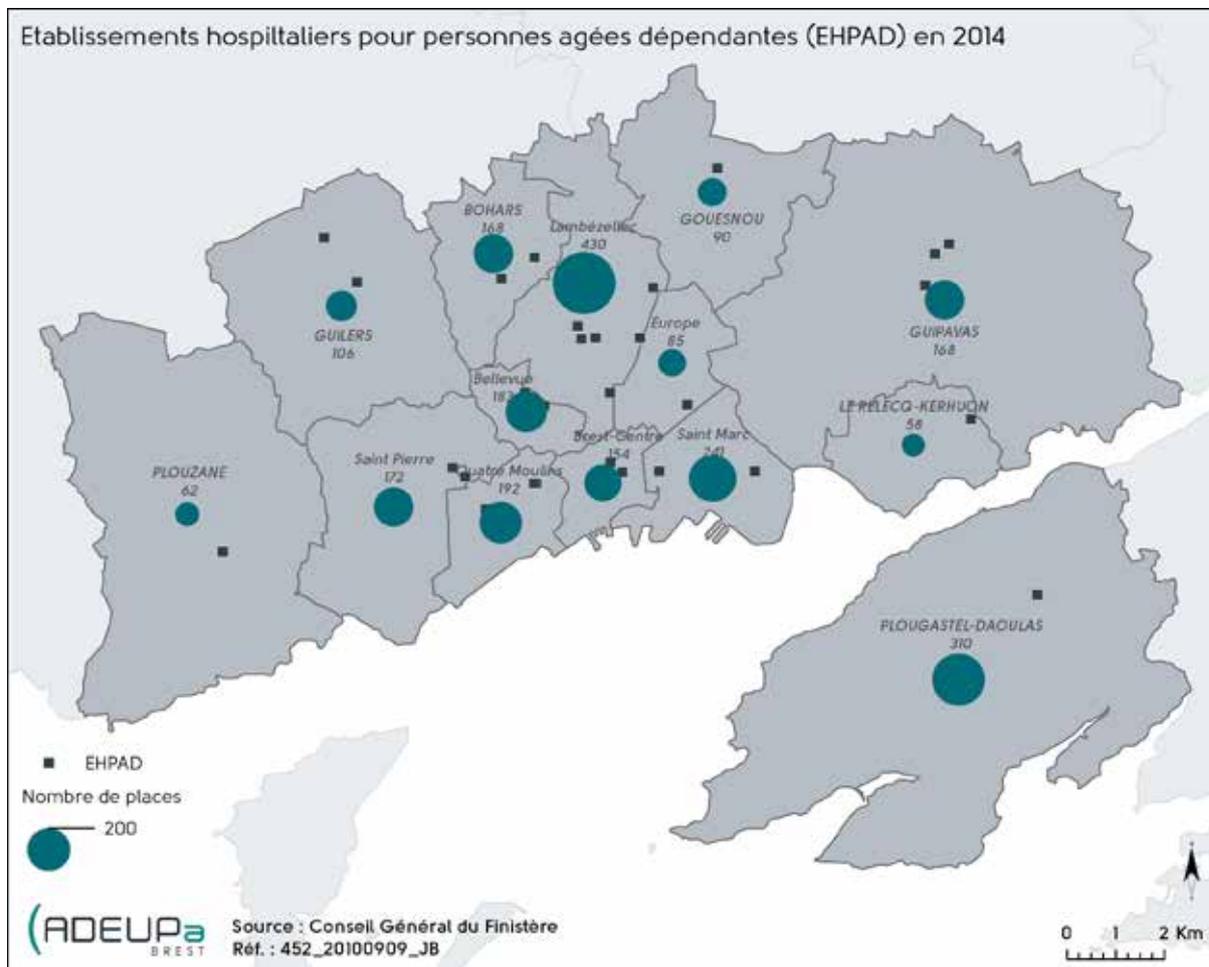


Répartition du nombre de places d'EHPAD selon le statut juridique



Source : Conseil général du Finistère, 2013

Établissements d'accueil des personnes âgées dans Brest métropole océane en 2011





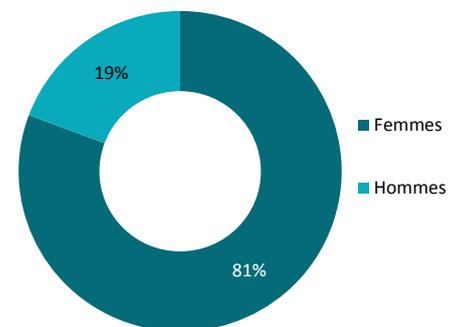
Des femmes bien plus nombreuses et qui séjournent plus longtemps

Les résidents d'EHPAD sont à 81% des femmes. Si leur espérance de vie est un peu plus longue, ce n'est pas la seule explication. Les hommes arrivent généralement en établissement en moins bonne condition physique donc y séjournent moins longtemps. 61% des hommes y demeurent moins de 3 ans contre 44% pour les femmes. Les femmes sont également 14% à être en EHPAD depuis plus de 10 ans contre 7% pour les hommes. Souvent plus réticent à vivre en collectivité, ils attendent le dernier moment avant d'entrer en institution.

Dans plus de 95% des cas, la sortie d'EHPAD est liée au décès de la personne (hors hébergement temporaire).

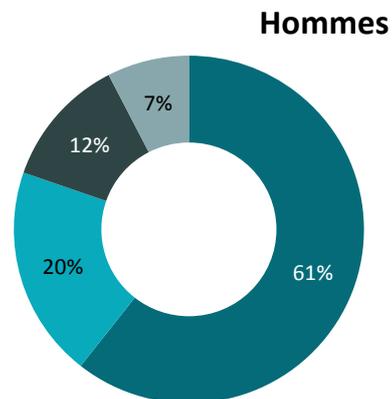
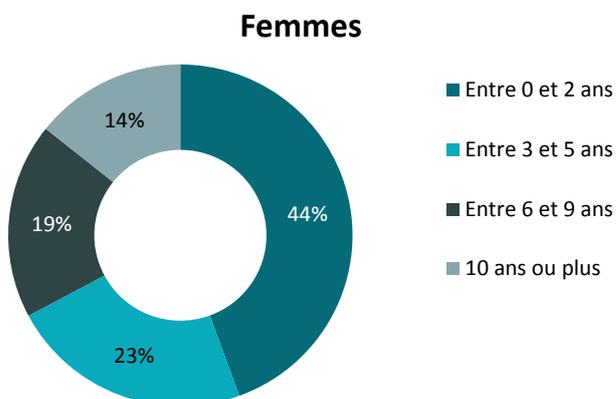
Part d'hommes et femmes résidents d'EHPAD en 2013

Les hommes résident moins longtemps en EHPAD que les femmes : 61% d'entre eux moins de 3 ans contre 44% pour les femmes



Source : EHPAD 2013

Durée d'hébergement en EHPAD selon le sexe des personnes sorties en 2013



Source : EHPAD 2013

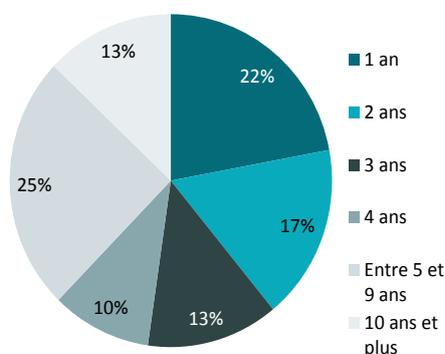
Les longues durées en EHPAD s'expliquent par le fait que certains établissements étaient auparavant des foyers-logements qui hébergeaient des personnes encore relativement autonomes. Cependant, 52% des résidents (hommes et femmes) présents fin 2013 vivent en EHPAD depuis moins de 3 ans.

76% des résidents d'EHPAD ont plus de 85 ans, dont 22% qui ont plus de 95 ans. L'âge d'entrée tend à continuer de reculer, bien que le GIR ait peu évolué entre 2011 et 2013.



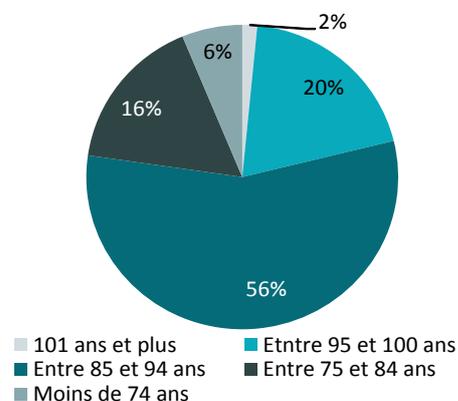
52% des résidents y sont depuis moins de 3 ans

Durée d'hébergement en EHPAD (résidents présents en 2013 hors accueil temporaire)



Source : EHPAD 2013

Âge des résidents des EHPAD en 2013



Source : EHPAD 2013

SOURCES ET PRÉCAUTIONS D'USAGE

Démographie : les données de l'Insee « recensement de la population 1999 et 2010 » ont été utilisées.

Revenus : les « revenus fiscaux des ménages » de 2010 ainsi que les « revenus disponibles localisés 2011 » sont publiés par l'Insee. Il s'agit de données fiscales provenant de la déclaration d'impôt. Ainsi, les allocations, aides sociales ou le patrimoine ne sont pas pris en compte. La CARSAT a fourni à l'ADEUPa les données sur les retraités du régime général au 31/12/2013 par commune (nombre, polypensionnés, exonérés de CSG, titulaires du minimum vieillesse). Les données sur les aides financières proviennent du Conseil général du Finistère en 2010.

Logement : les croisements proviennent du « fichier détail logement » de l'Insee 2010.

Services d'aide à domicile : Les données utilisées proviennent exclusivement d'un seul service d'aides à domicile : Archipel. Ces données ne sont donc pas exhaustives, d'autant plus qu'Archipel intervient principalement à Brest et très peu dans les autres communes de Brest métropole océane. Elles ne sont certainement pas représentatives mais permettent néanmoins de mesurer certains phénomènes comme la répartition des utilisateurs selon le sexe ou les durées mensuelles de l'aide.

Les EHPAD : Toutes les données proviennent du Conseil général du Finistère en 2013. Elles sont exhaustives concernant le nombre de places, le statut des établissements et le GIR moyen pondéré (GMP, qui sert à mesurer le degré de dépendance des personnes) mais ne concernent que les établissements habilités à l'aide sociale pour le taux de remplissage et l'évolution tarifaire. Plus le GMP est élevé, plus le nombre de personnes autonomes dans l'établissement est important.

Les résidents d'EHPAD : les données utilisées proviennent des directeurs d'EHPAD (Amitiés d'Armor, CCAS, les Genêts d'Or, Ty Yann et Saint-Thomas de Villeneuve), soit largement plus de la moitié des places en établissement. Elles sont donc tout à fait représentatives, bien qu'il manque notamment les données des EHPAD privés et celles du CHU (plus de 400 places).

SYNTHÈSE

À Brest métropole océane, la **proportion de seniors dans la population totale (21%)** reste l'une des plus faibles du Finistère bien qu'ils soient très nombreux et en augmentation de 3 points entre 1999 et 2010. Cependant, **la part de personnes âgées de 60 ans ou plus a augmenté de 3 points** à Brest métropole océane entre 1999 et 2010. Les intercommunalités périphériques se démarquent également comme étant des territoires jeunes et familiaux (Pays de Landerneau-Daoulas, Pays des Abers, Pays d'Iroise).

Dans toutes les intercommunalités du Finistère, **le revenu médian des 60-74 ans est toujours supérieur à celui des 75 ans plus**. Cependant, le revenu médian des 60-74 ans de Brest métropole océane se situe dans la moyenne Finistérienne tandis que les 75 ans et plus font partie des plus aisés du Finistère. **De plus, le taux de pauvreté des plus de 60 ans est resté stable** entre 2009 et 2010 alors qu'il a augmenté pour les plus jeunes. Les seniors sont peu représentés parmi les bénéficiaires d'aide (RSA, FSL ou aide exceptionnelle). De même, parmi les retraités du régime général, **les titulaires du minimum vieillesse sont peu nombreux** : moins de 3%. Hormis à Brest, Plougastel-Daoulas et Bohars, dans toutes les autres communes de Brest métropole océane le taux de titulaires du minimum vieillesse est inférieur à 1%. **La précarité des seniors existe mais le phénomène reste mineur comparé à la situation des plus jeunes.**

Près de 70% des personnes de plus de 65 ans vivent dans de grands logements, le plus souvent en maison, seuls ou en couple. Cela engendre des difficultés de gestion dans le parc social puisque **18% des logements sociaux de 4 pièces ou plus sont sous-occupés par des seniors** alors que des familles avec enfants sont en attente pour obtenir un logement.

L'analyse de l'utilisation de l'aide à domicile par les seniors révèle que pour 45% des personnes y ayant recours, **il s'agit d'une aide de confort**, correspondant à 2h de ménage par semaine. À l'inverse, environ 30% des personnes utilisent plus de 17h par mois d'aide à domicile. Il s'agit là d'une prestation importante qui correspondrait davantage à une prestation de compensation du handicap (PCH). Mais plus de la moitié des personnes utilisant plus de 20h d'aide à domicile par mois ont entre 80 et 93 ans ce qui laisse penser qu'il s'agit d'une perte d'autonomie importante probablement liée à l'âge.

Enfin, les données issues des EHPAD nous enseignent que plus de **80% de leurs résidents sont des femmes**. Les hommes résident moins longtemps en EHPAD que les femmes : elles sont 14% à être en EHPAD depuis plus de 10 ans contre 7% pour les hommes. Outre l'espérance de vie féminine un peu plus longue, l'explication tient au fait que les hommes arrivent généralement en établissement en moins bonne condition physique donc y séjournent moins longtemps. **Dans plus de 95% des cas, la sortie d'EHPAD est liée au décès de la personne** (hors hébergement temporaire). Les trois quarts des résidents d'EHPAD ont plus de 85 ans et près d'un quart a plus de 95 ans.



Directrice de publication
Claire GUIHÉNEUF

Réalisation
Vanessa GIRARD
Nadège LOURDEAU

Traitements et mise en page
Vanessa GIRARD
Octobre 2014

Photo de couverture
Sebastien Durand - Brest
métropole océane

Tirage
650 exemplaires -
Cloître Imprimeurs

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre
2014

ISSN : en cours